

NOU[S]VELLES



© Adrien Pilet

LES BELLES VICTOIRES DU CSP VAUD!

(ÉDITO) Des victoires acquises souvent après de longs mois de démarches, voici ce que vous allez lire dans ce numéro. Ces cinq victoires représentent toutes celles obtenues par nos consultantes et nos consultants au cours de l'année. Une femme risquant sa vie si elle retourne dans son pays reçoit le droit de rester en Suisse, un couple aux prises avec le poids du passé retrouve le plaisir d'être ensemble, une femme à force de patience parvient à sortir de ses dettes, une malade chronique arrive à se faire rembourser un médicament cher dont elle a absolument besoin, une jeune mère de famille aux études récupère l'argent auquel elle a droit: tout cela

grâce au soutien professionnel et à l'empathie de nos collaboratrices et de nos collaborateurs.

A la fin de cette année anniversaire, le moment est venu de faire un bilan d'étape. Entre autres, en observant les changements que nous pouvons constater dans nos consultations. Caroline Regamey, responsable de politique et action sociales, identifie les tendances : spécialisation, judiciarisation des procédures, évolution de la famille... Ces observations, et la progression de nos pratiques pour accompagner les besoins des personnes, nous ont été reconnues par les pouvoirs publics et par nos partenaires lors de la journée of-

ficielle du 60^e (voir les photos en page 7). Cette reconnaissance vous honore aussi, chère donatrice, cher donateur, qui par votre soutien garantissez notre indépendance et nous permettez de continuer ce travail.

Je terminerai en vous souhaitant le meilleur pour les Fêtes et l'année à venir! En vous remerciant encore pour votre soutien.

Bastienne Joerchel, directrice

[MON JOB AU CSP]

BRIGITTE MORIER, COLLABORATRICE SOCIALE À LA FRATERNITÉ, QUI VIENT DE PRENDRE CONGÉ DU SERVICE APRÈS 22 ANS.

«De pouvoir entrer à La Frat’, c’était un peu le Graal!» Ainsi commence la présentation de Brigitte sur son travail de collaboratrice sociale à l’Accueil de La Fraternité, le service social destiné aux personnes immigrées.

Plus de vingt ans consacrés à recevoir, informer, aiguiller des usagers et des usagères aux parcours multiples, provenant du monde entier. Les sollicitations des personnes arrivant à la porte, chargées de leurs problèmes souvent vitaux et qui ont besoin sur le vif d’écoute et de soutien, sont incessantes. Ce n’est pas une mince affaire, dans un monde où les détrences et les questionnements sont immenses, d’adresser ces personnes aux permanences sans rendez-vous ou de les faire patienter jusqu’à leur prochain entretien.

Brigitte a consacré ces vingt ans à la mission portée par La Fraternité, avec un immense bonheur. Les situations souvent très difficiles qui arrivent dans ce service génèrent une solidarité dans l’équipe, un partage d’autant plus intense. Elle a participé aux permanences sociales, toujours animées par deux professionnel-le-s, recevant les usagers et les usagères autour d’une grande table. «Ces permanences m’ont beaucoup apporté; nous étions là pour écouter et donner le maximum d’informations directement, mais c’est aussi très impressionnant d’entendre certaines personnes répondre à d’autres, donner des trucs, des adresses à leur voisin.»



© DR

Brigitte a aussi contribué de manière active à l’investissement de La Fraternité dans l’élaboration de la politique d’intégration voulue par la Confédération. D’abord, dès 2001, quand La Fraternité a reçu le mandat d’intégration pour le canton de Vaud, avec la création de toute une nouvelle équipe à l’intérieur du service. Puis, après que ce mandat d’intégration a été récupéré par le Canton en 2010, c’est de nouveau Brigitte qui a pris le poste de secrétariat pour le mandat que La Frat’ a reçu du Canton pour le développement en régions des Permanences Info-Conseil Migration. «Ça a été un grand enrichissement pour moi tous ces contacts avec nos partenaires dans chacun des lieux dans lesquels nous avons ouvert une permanence.»

Un autre de ses rôles dans le service fut d’être la gardienne de la mémoire. Alimenter les archives, gérer des listes des actions, garder le tout en ordre lui a tenu très à cœur. «J’ai vraiment pu décider de partir après que j’ai transmis des archives conservées par La Frat’ aux Archives cantonales. C’était bon, j’avais fait le nécessaire pour que la mémoire reste et soit accessible: mission accomplie!»

Un grand merci, Brigitte, pour tout ton travail!

[ACTU]

LE JOURNAL «PANORAMA»



Le premier numéro du nouveau journal de l’Observatoire romand du droit d’asile et des étrangers (ODAE) est sorti en juin 2021. Pour lire et prendre conscience de tout ce que les personnes migrantes vivent dans notre pays, cette publication est un must. Elle est remplie de témoignages, mais aussi d’analyses et de synthèses, tel le dossier dans ce premier numéro intitulé «Aide sociale et permis de séjour aux temps du coronavirus». L’ODAE a pour mission de surveiller l’application des lois sur l’asile et les étrangers-ères et de proposer une information fiable, fondée sur des cas individuels réels. Par son travail de veille citoyenne, d’enquêtes thématiques et de sensibilisation, cet Observatoire contribue à une application des lois respectueuse de l’Etat de droit et rend visibles les réalités cachées vécues par un grand nombre de personnes étrangères en Suisse.

Pour que cette publication existe, il est important de s’y abonner sur le site www.odae-romand.ch/panorama/. Le premier numéro y est en consultation libre.

[ZOOM SUR]

SERVICES DE CONSULTATION: LES TENDANCES

Au sein des services du CSP Vaud, les évolutions suivent celle de la société: ciblage et spécialisations vont de pair avec des besoins de compétences juridiques plus importantes. Les évolutions de la famille impliquent de nouvelles procédures, et le besoin de soigner les liens reste central.

Depuis leur création, les missions des services sociaux sont restées quasi intactes, même si leur action a évolué. Pour répondre aux problématiques les plus souvent amenées par les personnes qui les consultent, des spécialisations sont apparues. Deux exemples.

SPÉCIALISATION

Le Service social polyvalent (SSP) s'est spécialisé assez rapidement dans les questions d'argent, de dettes et de désendettement. Ce mouvement s'est naturellement renforcé avec la reconnaissance des compétences dans le domaine et les subventions reçues en la matière. Dans les dernières années, ces questions sont à l'œuvre dans environ 90% des consultations du SSP.

Au fil des années, le Service social Jeunes est devenu spécialiste des bourses d'études et d'apprentissage, et plus généralement des questions liées au financement de la formation: ces questions sont au minimum présentes respectivement dans 40% et 20% des consultations du service.

UNE AUTRE TENDANCE FORTE EST EN LIEN AVEC LA JUDICIARISATION

Si de façon générale, les travailleuses et les travailleurs sociaux manient certaines notions juridiques dans les domaines qui les occupent, des besoins de réponses juridiques plus fréquents ont conduit à instaurer des formes d'action mixte à la fois sociale et juridique pour mieux répondre aux sollicitations.

A La Fraternité, pour répondre aux questions de permis de séjour et de statut légal entre autres dimensions, le profil professionnel des collaborateurs et des collaboratrices s'est affiné pour devenir clairement sociojuridique. Les compétences juridiques développées leur permettent par exemple de prendre en charge des recours au Tribunal cantonal et jusqu'au Tribunal administratif fédéral. Une juriste spécialiste en droit des étrangers leur vient en soutien et prend le relais pour les recours au Tribunal fédéral ou à la Cour européenne des droits de l'homme.

A Jet Service, la fréquence des aspects juridiques associés à des problématiques sociales a conduit le service à créer en 1998 un service Droits des jeunes. Dans cette consultation,

c'est la forme du tandem qui permet depuis lors de conjuguer les compétences d'un-e juriste avec celles des travailleurs et des travailleuses sociales.

Au Service social polyvalent, un appui juridique est assuré depuis des années sur certaines questions par une juriste du Service juridique. Avec l'augmentation des dimensions juridiques liées au travail de désendettement, et celle des procédures judiciaires utilisées pour l'assainissement financier, c'est actuellement un poste de juriste qui est mis au concours pour renforcer le Service social polyvalent à l'interne.

ÉVOLUTIONS DES FAMILLES

Les évolutions des familles ont aussi un impact important sur le travail du CSP Vaud. Le droit de la famille, suivant ces évolutions, s'est complexifié. Alors qu'un certain nombre de démarches pouvaient être entreprises par les couples, les nouvelles conditions rendent parfois l'accès à un appui juridique quasi obligé. Les sollicitations des couples ont augmenté de manière significative. Au-delà des questions juridiques, le travail en consultation conjugale a aussi évolué pour tenir compte des modalités différentes des familles, pour accompagner la communication des couples pendant et après une séparation, et renforcer la coparentalité des couples séparés.

Face à la spécialisation et la judiciarisation, l'ouverture, l'écoute et le besoin de contact humain demeurent d'une importance cruciale, et nécessitent un fort investissement de nos Accueils.

Nous constatons ainsi que la vision d'une prise en charge globale au CSP Vaud est restée également intacte et que les adaptations des dispositifs ainsi que le développement de nouvelles compétences touchent tous les aspects de nos activités.

Caroline Regamey, responsable de politique et action sociales

60 ANS
AUPRÈS DE VOUS

Achetez maintenant le choc du 60^e

CSP
CENTRE SOCIAL PROTESTANT VAUD

Ouvrez l'appareil photo de votre iPhone (ou votre appli QR code Lecteur sur Android) et visez le QR code.

[DOSSIER]**LES BELLES VICTOIRES****SERVICE SOCIAL POUR LES IMMIGRÉ·E·S – LA FRATERNITÉ
DROIT DE RESTER**

M^{me} S. est arrivée en Suisse de l'île Maurice en tant qu'homme, au bénéfice d'un permis B par regroupement familial, à la suite d'un Partenariat enregistré avec un ressortissant suisse.

Une fois en Suisse, elle a entamé une transition, afin d'acquérir les attributs qui correspondent à l'identité féminine qui est la sienne depuis toujours. Malheureusement, son couple ne survit pas à ces changements et son compagnon la quitte. Le but de son séjour (le regroupement familial) étant tombé, le Secrétariat d'Etat aux migrations prononce son départ, aux motifs qu'ils n'ont pas eu trois ans de vie commune en Suisse, qu'il n'y a pas eu de violences conjugales et qu'il n'identifie pas de raisons personnelles majeures s'opposant à son départ.

C'est là que M^{me} S. fait appel à La Fraternité. L'île Maurice ne reconnaît pas le changement de sexe ; sur place, elle n'aurait pas la possibilité de continuer sa thérapie hormonale et psychologique, ce qui menacerait son intégrité physique et la mettrait dans une détresse psychologique inacceptable. Et si l'île Maurice a bien dépénalisé l'homosexualité, le pays a conservé des lois punissant la sodomie pouvant mener à des peines de cinq ans de prison.

La Fraternité et M^{me} S. font recours au Tribunal administratif fédéral (TAF), en s'appuyant sur une importante documentation qui se base sur le travail de plusieurs années de la communauté LGBTI et d'une avocate spécialisée de l'île Maurice.

Victoire! Le TAF reconnaît que son renvoi est inexigible et M^{me} S. peut rester en Suisse. Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, elle vient de trouver un emploi, réussissant ainsi son intégration sociale et économique.

**SERVICE CONSULTATION COUPLE ET FAMILLE
RETROUVER LE PLAISIR D'ÊTRE EN COUPLE**

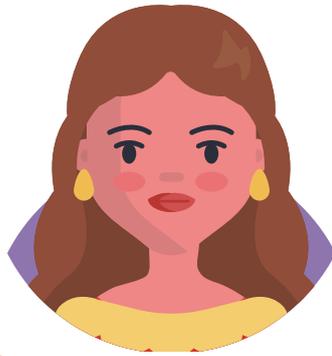
Quand ils sont arrivés à la consultation, M^{me} X. est à bout. Ce n'est plus possible pour elle, elle ne peut pas continuer comme ça. Elle étouffe, ne se sent plus aucune liberté. Soit cela change, soit elle devra partir. Elle raconte que son époux est très suspicieux, qu'il l'appelle jusqu'à vingt fois à son travail, lui demande des comptes si elle arrive dix minutes en retard. Elle est vraiment très malheureuse. La conseillère conjugale a donc dans un premier temps soutenu Madame pour qu'elle puisse expliquer tout ce qui la fait souffrir dans sa relation avec son mari.

Puis, elle a demandé à Monsieur s'il se reconnaissait dans ce qui était dit ; si les faits que Madame a exposés ont bien eu lieu. Ce qu'il a pu reconnaître. Ensuite Monsieur, mis en confiance par la conseillère, a pu raconter à son tour sa souffrance passée. Une ex-épouse qui l'a quitté, le fait qu'elle l'avait trompé pendant de nombreuses années sans qu'il ne se rende compte de rien. Il a pu pour la première fois exprimer ses émotions. Cela a été une révélation pour lui de prendre conscience qu'il s'était «coincé» dans une position de méfiance continue, qui n'avait rien à voir avec sa compagne actuelle.

La conseillère, à partir de là, a pu nommer ce qui se passait, parler de la violence psychologique que Monsieur exerçait sur son épouse. Et lui, se rendre compte, non seulement intellectuellement, mais aussi dans son corps que, «en fait, c'était horrible, ce que j'ai fait.» Ensuite, Madame a pu redire à son mari qu'elle l'aimait, mais aussi qu'elle n'était pas responsable de ses réactions à lui, car quoi qu'elle faisait – répondre à ses demandes, essayer de «bien faire», ou l'ignorer – cela ne changeait rien du tout à son attitude, il ne la croyait jamais. Elle a aussi pu apprendre à lui dire «non» sans qu'elle se sente «la mauvaise».

A la dernière séance de bilan, six mois après la dernière rencontre, le couple a témoigné de son plaisir retrouvé d'être ensemble, et s'est montré très reconnaissant pour le travail accompli en commun. Ils n'hésiteront pas à rappeler en cas de besoin.





SERVICE SOCIAL POLYVALENT PATIENCE POUR SORTIR DE SES DETTES

M^{me} D., divorcée avec un enfant, appelle le CSP en 2017, à la suite d'une émission de *Temps présent* (RTS) sur le surendettement. « Cette émission m'a redonné espoir et m'a permis de sortir de la honte. » M^{me} D. est en effet surendettée à cause des dettes contractées par son mari, qui avait usurpé son identité. Celui-ci est parti à l'étranger et y est décédé. M^{me} D. est très peu saisissable vu la modestie de son salaire. Un désendettement est donc impossible à ce moment-là. L'assistante sociale va donc l'accompagner pendant trois ans, afin que la situation ne se dégrade pas. M^{me} D. gère son budget avec rigueur et détermination afin de vivre avec le minimum d'existence de l'Office des poursuites et de ne pas contracter de nouvelles dettes. En parallèle, elle augmente son temps de travail progressivement et par conséquent son salaire.

En 2020, sa saisie a augmenté à hauteur de CHF 1200.-, ce qui est une bonne nouvelle ! En effet, cette somme « disponible » par rapport à son budget minimal permet de remplir les conditions nécessaires* pour faire une proposition de remboursement partiel, en une fois, à tous ses créanciers. Cela en faisant entrer en jeu le Fonds cantonal de lutte contre la précarité, fonds créé par l'Etat de Vaud afin de pouvoir justement prêter une somme complète, destinée à permettre le désendettement des personnes.

Le Fonds cantonal ayant donné son préavis favorable, l'assistante sociale écrit alors à tous les créanciers, leur proposant un règlement à l'amiable extrajudiciaire, qui leur garantit le versement en une fois du 62% de leur créance. Tous les créanciers donnent leur accord. Le Fonds cantonal verse alors la somme totale, qui sert à tous les rembourser.

M^{me} D. peut enfin sortir du système des saisies de l'Office des poursuites. Elle rembourse le Fonds cantonal chaque mois. Elle a repris le paiement de ses impôts courants et, surtout, elle a pu tourner une page sombre de sa vie et voir l'avenir de manière plus sereine.

SERVICE JURIDIQUE FAIRE VALOIR SON DROIT

Souffrant depuis plusieurs années d'un lipœdème (maladie rare chronique et évolutive), M^{me} B. est suivie depuis 2018 par des spécialistes du Département cœur-vasseaux au CHUV.

Malgré plusieurs traitements conservateurs, les symptômes (œdèmes et douleurs, difficultés à se mouvoir) se sont intensifiés au point de rendre le quotidien de M^{me} B. insupportable.

Vu l'aggravation de son état de santé, les spécialistes du CHUV lui proposent une thérapie chirurgicale limitée à des situations bien spécifiques. M^{me} B. s'adresse alors à son assurance obligatoire (LAMal) comptant sur une réponse rapide, sans se douter du parcours « de la combattante » qu'elle va devoir mener.

Après plusieurs refus et allers-retours entre le médecin-conseil de l'assurance et ses médecins, elle peut enfin bénéficier de son traitement après plus d'une année. Comme la thérapie a donné de bons résultats pour les membres inférieurs, les médecins de M^{me} B. la préconisent pour les membres supérieurs également touchés par l'évolution de la maladie.

A la suite du refus catégorique de l'assurance, M^{me} B. s'adresse au CSP Vaud afin de s'opposer à leur décision. Malgré la nécessité médicale attestée par des spécialistes et une modification législative intervenue en cours de procédure, l'assurance maintient sa décision négative et refuse de reconsidérer la situation. Il aura fallu aller jusqu'au Tribunal cantonal pour que l'assurance accepte finalement la prise en charge du traitement.

Après trois années éprouvantes, il s'agit certes d'une victoire pour M^{me} B. mais aussi pour toutes les personnes qui souffrent d'une maladie rare, et qui peinent souvent à faire valoir leur droit à la prise en charge de leurs traitements.



* Les calculs démontrent qu'elle dispose de la somme nécessaire :
1. pour inclure le paiement de ses impôts courants dans son budget
2. puis de l'équivalent de 62% de la somme de ses dettes, qu'elle sera ensuite capable de rembourser au Fonds cantonal en 36 mois.

[DOSSIER]

SERVICE SOCIAL JEUNES - JET SERVICE À LA CHASSE AUX ERREURS



Sonia* vit avec son compagnon et leur enfant de 3 ans. Elle est étudiante à plein temps, au bénéfice d'une bourse d'études. Son compagnon travaille à temps partiel afin de s'occuper de leur petit garçon. En raison de leurs revenus modestes, ils ont déposé une demande auprès des PC familles (Prestations complémentaires cantonales pour familles). La prestation mensuelle leur a été refusée, mais ils bénéficient du remboursement des frais de garde et de maladie.

Sonia sollicite Jet Service pour la première fois en septembre afin de contester la décision de bourse d'études reçue. Le montant qui lui a été octroyé a été divisé par trois en comparaison de l'année précédente. Après une rapide étude du calcul effectué, nous comprenons que des revenus erronés ont été pris en compte pour son compagnon. Avec notre aide, Sonia dépose une réclamation ce même mois. Elle aboutira favorablement avec une décision d'octroi de la bourse supérieure en janvier de l'année suivante.

Mais entretemps, Sonia nous sollicite au mois d'octobre, lorsqu'elle reçoit un refus de remboursement de la part des PC familles. Après avoir étudié ce refus, il nous semble qu'il s'agit d'une erreur. Plusieurs mois sont nécessaires pour aboutir

à la reconnaissance de cette erreur par les PC familles. De nombreux rendez-vous, des heures sont passés à déchiffrer les différentes décisions reçues. Et à rédiger des courriers. En effet, un contact par téléphone n'ayant pas suffi, Sonia a dû déposer une réclamation contre la décision de refus de remboursement, au mois de novembre. Une décision à cette réclamation lui est parvenue, enfin, et après plusieurs relances, au mois de juin de l'année suivante. Malheureusement, après l'étude de cette nouvelle décision, des zones d'ombre subsistent.

Vue la complexité de cette situation et de la lourdeur de toutes ces démarches, nous décidons de prendre le mandat en faisant signer une procuration à Sonia et à son compagnon. Jet Service sollicite alors un rendez-vous avec les PC familles dans l'objectif de parvenir à la régularisation de cette situation sans qu'un recours auprès du Tribunal cantonal soit nécessaire. Nous obtenons ce rendez-vous au mois d'août, auquel nous participons avec le compagnon de Sonia. Ce rendez-vous aboutit à la reconnaissance de l'erreur commise par les PC familles et à un remboursement de près de 1000.- francs pour Sonia et sa famille.

* Prénom d'emprunt

[ACTU : RETOUR SUR LE 60^È] UNE JOURNÉE ANNIVERSAIRE TOURNÉE VERS L'AVENIR !

Le CSP Vaud a saisi l'occasion de son jubilé pour confronter le réseau social vaudois public et privé à la question de la participation des publics concernés à la définition des politiques sociales, un enjeu qui répond aux aspirations des nouvelles générations pour une société plus inclusive et démocratique. Ici, **Caroline Reynaud** et **Sophie Guerry** de la Haute Ecole de travail social de Fribourg répondent à la question : «Quels sont les enjeux, les risques mais aussi les opportunités quand on veut démarrer une démarche de travail collective avec les personnes concernées par une aide sociale ?»

La vidéo de la conférence est disponible sur notre site (voir lien en page 7).



[ACTU : RETOUR SUR LE 60^È]

UNE JOURNÉE ANNIVERSAIRE TOURNÉE VERS L'AVENIR !



Quelque 150 personnes ont participé avec grand intérêt à cette journée anniversaire le jeudi 7 octobre au Casino de Montbenon. La partie officielle qui suivait la conférence a notamment marqué le partenariat soutenu avec les autorités, avec des prises de parole de trois conseillères d'Etat et du syndic de Lausanne. La journée prenant ensuite un tour plus festif, rassemblant un public varié, composé d'acteurs du monde social, de donatrices et de donateurs, des collaboratrices et des collaborateurs, et d'amatrices et d'amateurs de musique en fin de soirée.



© Adrien Pilet



© Adrien Pilet



© Adrien Pilet

Quand des personnes en situation de pauvreté (ici M. Alain Meylan pour l'atelier ATD Quart Monde) témoignent de leur parcours et croisent leurs savoirs d'expérience avec des savoirs scientifiques et professionnels.

La fête a ensuite pris un tour plus divertissant, avec un repas préparé par AlterstartFood, une organisation de soutien à l'intégration de personnes migrantes par l'entrepreneuriat, suivi d'un spectacle déjanté de La Comédie Musicale Improvisée (partie payante).

Puis le groupe Funk Therapy et la chanteuse Nnavy, très applaudi-e-s, ont entraîné les participant-e-s dans la danse, prolongée ensuite par les musiques de DJ Moreno.

«Quand les fronts se tendent, que la haine raciale resurgit, il est bon de savoir que le CSP est là, simplement humain, qu'il est possible d'opposer l'amour à la haine, l'inclusion à l'exclusion...»

Nuria Gorrite, présidente du Conseil d'Etat vaudois, 07.10.2021.



© Adrien Pilet

L'importante présence des autorités à la partie officielle a témoigné de la reconnaissance dont jouit le CSP Vaud dans le canton. Le professionnalisme, les compétences pointues mises au service de la population vaudoise, la capacité d'anticipation et d'innovation du CSP ont été soulignés. De gauche à droite: ALESSANDRO PELIZZARI, directeur de la Haute école de travail social et de la santé de Lausanne, AMINA BENKAIS-BENBRAHIM, déléguée à l'intégration et cheffe du Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI), REBECCA RUIZ, conseillère d'Etat vaudoise, cheffe du Département de la santé et de l'action sociale, CESLA AMARELLE, conseillère d'Etat vaudoise, cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, ANNE BAEHLER BECH, présidente du CSP Vaud, BASTIENNE JOERCHER, directrice

de CSP Vaud, NURIA GORRITE, présidente du Conseil d'Etat vaudois et cheffe du Département des infrastructures et des ressources humaines. Absent de la photo: GRÉGOIRE JUNOD, syndic de la Ville de Lausanne, en charge de la Culture et du Développement urbain.



Découvrez toutes les photos:
bit.ly/60e7oct21

ou ouvrez l'appareil photo de votre iPhone (ou votre appli QR code Lecteur sur Android) et visez le QR code.

FACTU : RETOUR SUR LE 60^È UNE SOIRÉE DE SOUTIEN RASSEMBLEUSE !

Des sourires partagés dans la salle du restaurant, des prises de parole profondes et teintées d'anecdotes, des rires grâce au retour du spectacle vivant, les ingrédients d'une soirée de soutien réussie. Merci encore aux donateurs et aux donatrices sans qui le CSP Vaud ne pourrait financer ses prestations sociales gratuites à la population. Merci à M^{me} Rebecca Ruiz, conseillère d'Etat, M. Oscar Tosato, ancien municipal de la Ville de Lausanne, M^{me} Anne Abruzzi, membre du Conseil synodal de l'EERV, et M^{me} Anne Baehler Bech, présidente du CSP Vaud, pour leurs interventions orales durant cette soirée.



© Nour El Mesbahi

Salle comble au restaurant La Croquignole à Lausanne pour bien démarrer la soirée.



© Nour El Mesbahi

M. Oscar Tosato, ancien municipal de la Ville de Lausanne et ancien collaborateur du CSP Vaud a pu fêter les 20^e, 30^e, 40^e, 50^e et maintenant 60^e anniversaires de notre institution. Il nous a dévoilé quelques anecdotes croustillantes de ses années au CSP Vaud. Il a souligné l'agilité comme facteur essentiel et nécessaire pour atteindre les missions que notre association s'est données.



© Nour El Mesbahi

M^{me} Anne Abruzzi, membre du Conseil synodal de l'EERV et membre du Comité du CSP Vaud, a captivé l'audience avec une allégorie sous forme de devinette au public. Magnifique!

(ADRESSES)

LE BAZARDAGE

Rue de Lausanne 4 bis
1110 Morges
T 021 801 51 41

BOUTIQUE LIVRES DE LAUSANNE

Escaliers-du-Marché 9
1003 Lausanne
T 021 312 96 16

LE GALETAS DE LA BLÉCHERETTE

Ch. de la Tuilière 5
1052 Le Mont-sur-Lausanne
T 021 646 52 62

LE GALETAS DE LA BROYE

Rue des Terreaux 10
1530 Payerne
T 026 660 60 10

LE GALETAS DE LA RIVIERA

Rue du Marché 19
1820 Montreux
T 021 963 33 55

www.galetas.ch

(IMPRESSUM)

Edition vaudoise

Centre social protestant Vaud
Beau-Séjour 28, 1003 Lausanne
T 021 560 60 60

info@csp-vd.ch

CCP 10-252-2 – IBAN

CH09 0900 0000 1000 0252 2

Tirage

16'000 exemplaires

Rédaction en chef

Nour El Mesbahi

Evelyne Vaucher Guignard

Impression

Paperforms SA, Villars-Sainte-Croix

Ont collaboré à ce numéro

Isabelle Bonjour, Nour El Mesbahi, Céline Erard, Bastienne Joerchel, Denis Martin, Francisco Merlo, Brigitte Morier, Sophie Perrinjaquet, Caroline Regamey, Patricia Tombois, Evelyne Vaucher Guignard

Photos

Nour El Mesbahi

Adrien Pilet

Conception

Buxum-communication.ch

Mise en pages

Haymoz.design

Relecture

Evelyne Brun

Imprimé sur papier respectant

l'environnement, certifié aux normes

FSC (gestion durable des forêts)

© Nour El Mesbahi

L'audience a pu bénéficier en avant-première lausannoise de la pièce «Cohen s'explique avec le *Candide* de Voltaire» de M. Philippe Cohen. Ici, Voltaire nous lisant un passage de *Candide*... livre qu'il n'a jamais écrit nous dit-il!



Découvrez toutes les photos :
bit.ly/60e1oct21
ou ouvrez l'appareil photo de votre iPhone (ou votre appli QR code Lecteur sur Android) et visez le QR code.